

Nouvelles Brèves

Mairie



ARRACHAGE DE LA JUSSIE

Merci aux quelques uns qui se sont rendus disponibles le samedi 8 octobre 2016 pour cette journée arrachage de la Jussie dans le cadre d'une participation citoyenne. Espérons que les participants seront plus nombreux lors de la prochaine journée en 2017.

ELECTIONS 2017

L'année 2017 sera une année d'élections :

- Présidentielles : les 28 avril et 07 mai 2017
- Législatives : les 11 et 18 juin 2017

Mais c'est aussi une année de la refonte de la liste électorale ; **une nouvelle carte vous sera distribuée** à partir de mars 2017. Chaque habitant, qui a des choses à signaler (mauvaise orthographe, état civil, adresse, erreurs d'impression.....etc.) concernant sa carte électorale actuelle, est invité à venir dès que possible au secrétariat de Mairie pour prise en compte.

Pour les jeunes ayant atteint l'âge de voter, ils seront inscrits d'office suite à la réception de la liste INSEE. Pour toutes les autres personnes, quittant la commune ou arrivant sur la commune **ils ne seront ni radiés, ni inscrits s'ils ne viennent pas eux mêmes faire la démarche en Mairie.**

La **date limite** des inscriptions et des modifications est le : **31 décembre 2016**

EMBELLISSEMENT-FLEURISSEMENT

En cet automne 2016, il n'y aura pas de plantations hivernales. La terre des jardinières et bacs va être mise au repos, va être fumée voire remplacée si besoin. Les plantes d'été actuellement en place vont être laissées jusqu'à ce qu'elles arrivent en fin de vie. Les massifs, en majorité, n'apparaîtront pas nus. Il y aura toujours les vivaces et les arbustes.

Appel à candidature : c'est aussi un nouvel appel à un comportement citoyen.

Suite au programme mené avec le CAUE et le Domaine de Chaumont pour pallier la réglementation à venir sur L'emploi des produits phytosanitaires, nous avons vu venir des volontaires pour fleurir leurs trottoirs, contribuant

ainsi à l'embellissement du village. Pour les volontaires riverains de la D724, rue de l'Aulne et rue de Bourgogne, nous les invitons à venir s'inscrire (anciens et nouveaux) nombreux en Mairie pour renouveler l'opération en 2017. Les conditions seront les mêmes qu'en 2016. La commune prendra à sa charge la fourniture des plants ou des graines ainsi que les réalisations des fosses de plantation. Les riverains volontaires auront à charge l'entretien des plantations. Les volontaires que nous espérons nombreux sont invités à venir dès que possible s'inscrire en Mairie en donnant leurs nom, prénom, adresse postale, adresse mail et n° de téléphone. Le moment venu une réunion sera organisée avec tous les volontaires afin de planifier et organiser les travaux. **L'investissement du plus grand nombre auprès des agents communaux et des élus sera un gage de réussite dans la démarche de reconnaissance de Selles Saint Denis, village fleuri.**

BRULAGE DES DECHETS VERTS

Beaucoup se posent la question : **Peut-on faire brûler ses déchets verts dans le jardin ?**

Selon la circulaire Ministérielle du 18/11/2011 mise à jour le 15/11/2013, sauf exceptions, nous n'avons pas le droit de faire brûler nos déchets verts. Les brûler dans son jardin peut être puni d'une amende pouvant aller jusqu'à 450€. De plus les voisins incommodés peuvent engager la responsabilité de l'auteur pour nuisances olfactives et déposer plainte auprès des services de la gendarmerie. Le broyage et le compostage doivent être privilégiés. La déchetterie est en capacité d'accueillir les déchets verts. La commune peut mettre à la disposition des habitants, selon les volumes, une grande benne pour l'enlèvement des déchets verts moyennant une contribution de 20 € destinés au CCAS.

DEMARCHAGE ECONOMIES D'ENERGIE

Compte tenu du démarchage intensif subi par les habitants il faut savoir que le guichet unique reconnu par l'Etat pour conseiller les habitants est l'**ADIL Espace Info Energie du 41**

Tel : 02 54 42 10 00 – Site www.adil41.org

Les Festivités Novembre

- **Samedi 05 et Dimanche 06** : Exposition « A deux patch de chez vous » de 10h à 18h à la salle des fêtes
- **Vendredi 11** : Cérémonie Commémorative fin de la guerre 14/18 - Rassemblement 10h15 devant la Mairie
- **Dimanche 20** : Randonnée Pédestre Raboliots 41 – Départ Salle des Fêtes
- **Dimanche 27** : Concert de la Sainte Cécile – Eveil Sellois à la salle des fêtes